l'inadvertence ou l'illusion, et que les ouvrages du genre de celui, que nous avons sous les yeux ne se perfectionnent ordinairement qu'à mesure que les éditions s'en multiplient. Nous savons aussi que si quelques écrivains dévient de la route ordinaire, des règles généralement reçues et suivies, c'est souvent parce qu'ils se conforment à l'usage de leur province, ou de leur localité, ou qu'ils prennent pour guide un auteur favori préférablement à d'autres : nous ayons eu sous les yeux des livres imprimés en Savoie ou en Suisse, dans lesquels la troisième personne de l'imparfait du subjonctif no différait pas de la personne correspondante du prétérit défini de l'indicatif des verbes de la première conjugaison; "je voulais qu'il parla, qu'il essaya, &c., au lieu de parlat, essayat, &c. Nous avons lu dans une ancienne grammaire de Restaud, qu'il, ils, doivent se prononcer i: c'est la prononciation qu'adopte le Dr. Meilleur, et c'est celle de la majorité des Canadiens, du moins dans la conversation et l'usage familier; mais ce n'est pas, suivant nous, la bonne prononciation française. Une preuve que la grammaire dont nous venons de parler n'est pas une bonne autorité, c'est qu'elle veut qu'on dise ste femme, ste fille, &c., au lieu de cette femme, &c. C'est bien là une prononciation populaire en France comme ici, mais ce n'est pas généralement celle de la bonne société.

Si nous avons bien compris notre auteur, à la page \$1, il voudrait qu'on prononcât onh admire, onh occupe, &c., et non comme on le doit faire, suivant nous, on nadmire, &c.; de même qu'à la page suivante, il paraît vouloir qu'on disc onh en admire le complément, de peur que si l'on prononçait on nen admire, on ne sit entendre une négation; ce qui ne pourrait avoir lieu que dans le

cas où admire serait suivie de pas.

Nous ne nous ferions aucun scrupule de prononcer "le bien n'ét le mal," mais il ne nous plairait pas d'être contraint à dire "le vin n'ét l'eau," et encore moins "le pain gn'ét le vin," avec les

Provençaux.

A la suite des mots où la consonne t conserve devant la voyelle i le son qu'elle doit rendre naturellement, comme amilié, bestiaux, modestie, &c., il faudrait dire, et se contenter de dire: " et tous ceux où cette consonne est suivie des lettres h ou y; antipathie, ichtyologie, &c., puisqu'il n'y a pas d'exception.

Le t final sonne dans les mots purement étrangers, latins, arabes, anglais, &c, introduits en petit nombre dans la langue française; comme fiat, tacet, deficit, occiput, azimut, bismuth, zénith,

[&]quot;Qui croirait que le géographe LACROIX place dans le petit archipel inhabité et inhabitable de Sandwich, dont il est parté dans notre deuxième numéro, les habitans des lles d'Ohèhy, Ohahou, &c., appellées aussi îles de Sandwich, mais cituées dans la zône tempérée de l'hémisphère septentrional, et que cette étrange inadvertence subsiste dans plusieurs des éditions postérieures à la première?—Dans notre deuxième numéro, article de la Transplantation des Arbres, nous mettons le temps de la floraison avant celui de la feuillaison, par une inadvertence dont nous ne nous zommes appereu qu'après l'impression.